



**HAL**  
open science

## La Villemarqué, un catholique dans son siècle

Yann Celton

► **To cite this version:**

| Yann Celton. La Villemarqué, un catholique dans son siècle. 2020. hal-02957849

**HAL Id: hal-02957849**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-02957849>**

Preprint submitted on 5 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La Villemarqué, un catholique dans son siècle

Yann Celton

La place de la religion catholique demeure primordiale dans la vie de La Villemarqué. Né dans une famille noble bas-bretonne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, son milieu l'oblige à une immersion profonde dans le catholicisme ambiant. Ses années de formation lui font côtoyer de nombreux établissements catholiques, puis fréquenter des réseaux d'amis gravitant autour des mêmes intérêts ; ses œuvres autour du *Barzaz-Breiz* constituent un matériau breton très imprégné de religiosité ; sa vie personnelle enfin, entre œuvres catholiques sociales et une profonde vie spirituelle en font un « bon chrétien » tel que cela s'entendait au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Les années d'apprentissage

Ses années d'enfance se passent à Quimperlé, alors sous-préfecture de 5500 habitants, une paroisse gravitant autour de l'importante église de Sainte-Croix. La vie religieuse y est dense, la population bilingue. Le P. Jean-François Mazé, curé de la paroisse depuis 1834 écrit ainsi à son évêque que

la paroisse de Quimperlé est par elle-même l'une des plus fatigantes du diocèse pour un pasteur qui veut remplir son devoir. Je confesse plus de mille personnes, parmi lesquelles beaucoup se confessent très souvent. Ainsi je passe presque toute la vie au confessionnal... Ayant une paroisse composée presque en égal nombre de bretons et de français, nous donnons, outre les catéchismes, deux prônes tous les dimanches<sup>1</sup>.

Le terreau paroissial est donc extrêmement porteur pour le jeune Théodore. Cette ambiance se trouve confortée dans le cadre familial. Les récits d'enfance qu'il entend le portent dans une ambiance légitimiste, à la fois politique et religieuse. On lui raconte ainsi qu'on cachait pendant la Révolution chez sa grand-mère M<sup>me</sup> de Feydeau de Vaugien<sup>2</sup> des prêtres réfractaires en route pour l'exil, généralement pour l'Espagne. Parmi eux, un prêtre jureur, curé constitutionnel de Nizon se présente ; on lui rapporte que sa grand-mère, à sa vue, se recule comme frappée d'effroi : « Ce pauvre jeune prêtre (j'ai oublié son nom) reconnaissant

---

<sup>1</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [1P233-2](#) Lettre du P. Jean-Marie Mazé (1798-1869) à M<sup>gr</sup> de Poulpiquet, 16 avril 1836.

<sup>2</sup> Née Marie-Thérèse Renée de Talhouët de la Grationnaye (1741-1814).

sa faute, partait aussi pour l'Espagne<sup>3</sup>. » D'autres ecclésiastiques réfractaires à la Constitution civile du clergé se cachaient dans la maison familiale, célébraient la messe au salon ainsi que des mariages et baptêmes clandestins. Théodore n'a pas connu sa grand-mère, décédée l'année précédant sa naissance : ces récits rapportés, peut-être héroïsés, ancrent dans sa conscience des notions qu'il respectera tout au long de sa vie.

En 1824, à l'âge de 9 ans il entre en pension au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, alors tenu par les jésuites. Sainte-Anne est certes plus proche que Pont-Croix, dont le petit séminaire diocésain venait de s'ouvrir en 1822. L'établissement morbihannais a un peu plus d'ancienneté, fondé en 1815, il bénéficie des revenus du pèlerinage et de la notoriété de noms illustres comme Gabriel Deshayes<sup>4</sup> ou Pierre de Clorivières<sup>5</sup>. Plus qu'un véritable petit séminaire destiné à promouvoir des vocations pour le diocèse, il s'agit ici d'un collège de fils de famille à rayonnement régional : en 1824, 49% des élèves sont extérieurs au diocèse de Vannes<sup>6</sup>. En 1827 s'y institue une Académie littéraire destinée à cultiver et ouvrir l'esprit des jeunes. Théodore suit les traces de son frère Cyprien, de trois ans son aîné. Ses résultats scolaires y sont moyens, sa conduite pas toujours irréprochable<sup>7</sup>. Son intérêt se porte déjà sur l'histoire de la Bretagne, pas encore pour la langue bretonne. Le P. Humphry s.j. directeur de l'établissement indique : « Quoiqu'il ait souvent le nez en l'air à l'église, il annonce de la piété et c'est l'article essentiel<sup>8</sup>. » Cela semble confirmé par la lettre que Théodore écrit à sa mère, lui annonçant sa première communion : « Veuillez donc bien prier et faire prier Dieu pour moi, afin que je me prépare bien à une si grande action<sup>9</sup>. »

Le 16 juin 1828 le roi interdit l'enseignement aux jésuites et le nombre d'élèves est limité par établissement. Le père des deux enfants scolarisés, Pierre de la Villemarqué, écrit au supérieur à propos de ce qu'il nomme les « fatales ordonnances » :

Qu'allons-nous faire ? Je n'aurai jamais le courage, je l'avoue, de les placer dans ces lycées de Bonaparte qui à mes yeux, malgré leur moderne dénomination de collèges royaux, sont toujours des écoles de sédition, d'immoralité, etc. J'ai entendu parler de maisons que vous

---

<sup>3</sup> Note de Justine de Kergos (fonds La Villemarqué [LV01.046](#)) rapportée par Pierre Hersart de La Villemarqué, *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, Paris, H. Champion, 1926, 215 p. (La Bretagne et les pays celtiques, XX), p. 15.

<sup>4</sup> Prêtre de Beignon (1767-1841), fondateur des Frères de Saint-Gabriel.

<sup>5</sup> Jésuite natif de Saint-Malo (1735-1814), il fonde la Société du Cœur de Jésus.

<sup>6</sup> Georges Provost, « Les Jésuites à Sainte-Anne d'Auray (1815-1828) », *Le petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray : histoire et héritage*, Sainte-Anne d'Auray, Académie de musique et d'art sacrés, 2018.

<sup>7</sup> Fañch Postic, « La Villemarqué avant le *Barzaz-Breiz* » (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02456876>).

<sup>8</sup> Lettre du 24 août 1825 (fonds La Villemarqué [LV01.052](#), citée par P. Hersart de La Villemarqué, *op. cit.*, p. 17).

<sup>9</sup> Lettre du 26 avril 1827 (fonds La Villemarqué [LV01.49](#)), citée par P. Hersart de La Villemarqué, *op. cit.*, p. 17

auriez à Fribourg ou à Chambéry. Je ne sais si ma femme aurois le courage de voir les enfants aussi loin d'elle. Quant à moi, rien ne me coûterais que leur procurer le bienfait d'une éducation chrétienne<sup>10</sup>.

Peut-être M<sup>me</sup> de La Villemarqué aura-t-elle eu le dernier mot, les enfants ne partent pas en Suisse mais font leur rentrée dans le diocèse de Nantes, au petit séminaire de Guérande.

Un collège y est fondé en 1811, mais faute de candidats, doit fermer en 1822. L'évêque de Nantes, aidé par les catholiques monarchistes est soucieux de reprendre en main un enseignement sous contrôle de l'Église. Le petit séminaire s'ouvre en 1823, validé par une ordonnance royale le 17 novembre 1824<sup>11</sup>. Sans doute le contexte de l'ouverture de ce petit séminaire incite-t-il M. de La Villemarqué à y placer ses enfants. Lors de la Révolution de 1830 Balzac écrit : « Guérande est encore une ville à part, essentiellement bretonne, catholique, fervente, silencieuse, recueillie, où les idées nouvelles ont peu d'accès<sup>12</sup> », une continuité de Sainte-Anne d'Auray. Théodore y passe deux années, encadré par le clergé diocésain ; l'établissement compte 130 élèves. Ses résultats ne sont guère meilleurs qu'à Sainte-Anne, excepté le latin et le grec. « Il y a eu aussi de l'amélioration sous le rapport de la piété et de la bonne conduite », précise le bulletin du troisième trimestre 1829<sup>13</sup>.

Pour son passage en seconde Théodore quitte Guérande pour un autre établissement religieux, le petit séminaire de Nantes. Ses notes restent moyennes et, à cet âge de jeunesse, la dévotion ne semble pas être sa priorité. « Ce qui me fait le plus de peine indique le supérieur, l'abbé Sagory, c'est qu'il n'est pas très pieux<sup>14</sup>. » Cyprien est déjà parti à Paris, sans doute aspire-t-il lui aussi à rejoindre rapidement la capitale.

Le baccalauréat en poche il se retrouve effectivement en 1833 à Paris, âgé de 18 ans. Pour lutter contre les mauvaises influences de la capitale, il se choisit un directeur de conscience<sup>15</sup>, comme lors de ses années de formation dans les petits séminaires.

À Paris il participe à la vie littéraire et s'intègre dans plusieurs réseaux catholiques. Il y fait très vite la connaissance d'Emmanuel Bailly<sup>16</sup> : celui-ci tient une pension de famille

---

<sup>10</sup> Archives des Jésuites de la Province de France, Vanves. Dossier Sainte-Anne d'Auray.

<sup>11</sup> Jean-René Chotard, *Séminaristes... une espèce disparue. Histoire et structure d'un petit séminaire Guérande (1822-1966)*, Sherbrooke, éd. Naaman, 1877.

<sup>12</sup> Honoré de Balzac, *Béatrix*, (1839), Paris, Garnier, 1962, p. 56

<sup>13</sup> Fonds La Villemarqué [LV01.058](#). Fañch Postic, « Théodore Hersart de La Villemarqué élève au petit séminaire de Guérande (1828-1830) », *Les Cahiers du Pays de Guérande*, n° 45, 2005-2006, p. 40-42.

<sup>14</sup> Fonds La Villemarqué [LV01.061](#).

<sup>15</sup> Il s'agit très vraisemblablement du père Pierre Ronsin (1771-1846), voir la lettre de l'abbé Louis de Courson à La Villemarqué en date du 17 décembre 1833 (fonds La Villemarqué [LV31.137](#)).

pour étudiants, le centre de la « Société des bonnes études » où se retrouvent la jeunesse royaliste et catholique ; Bailly se trouve au cœur des réseaux, œuvrant dans de nombreuses structures comme la Société catholique des bons livres (pour la diffusion des bons ouvrages, opposés à ceux des philosophes), journaliste au *Correspondant* et plus tard directeur de *L'Univers*. Dans sa pension se donnaient des conférences d'histoire où débattaient étudiants catholiques, mais aussi voltairiens et saint-simoniens ; Théodore y fait la rencontre de Frédéric Ozanam qui suggéra d'organiser une conférence regroupant des étudiants chrétiens seuls, toute consacrée à la charité : il assiste ainsi à la création des premières Conférences Saint-Vincent de Paul, auxquelles il sera fidèle toute sa vie. La Villemarqué se mêle avec enthousiasme à ce mouvement catholique social. Son nom figure sur les procès-verbaux de la conférence de 1833 à 1836<sup>17</sup>. Il suit les conférences du P. Lacordaire et en est enthousiasmé ; celles du P. Eugène Boré<sup>18</sup>, supérieur général des Filles de la Charité. Il s'intègre à des réseaux catholiques où il tisse de nombreuses relations, rencontre les frères de Courcy, les écrivains Louis de Carné et Jules de Francheville, Auguste-Félix du Marc'hallac'h, futur vicaire général de Quimper et curé des Glénan, investi lui aussi dans les idées du catholicisme social (il rédige *Quelques réflexions sur le paupérisme*<sup>19</sup> en 1844, la même année que le célèbre *Extinction du paupérisme* de Louis-Napoléon Bonaparte). Chez Ozanam vers 1850, les réceptions rassemblent toute la société catholique et intellectuelle : le peintre Hippolyte Flandin, le comte Franz de Champagny, un des fondateurs du *Correspondant*, collaborateur à *L'Ami de la Religion*<sup>20</sup>. Assurément cette période féconde l'insère dans un univers littéraire et religieux où il bâtit de solides amitiés ; le contact avec ce Paris intellectuel et catholique ne se brisera jamais tout au long de sa vie.

En 1838 il entreprend un voyage au Pays de Galles pour participer à l'Eisteddfod, fête littéraire et musicale remise à l'honneur depuis 1833 : il dirige, à seulement 22 ans, la délégation bretonne<sup>21</sup>. L'idée du voyage vient d'Alexis-François Rio, auteur morbihannais proche de Charles de Montalembert et Félicité de La Mennais, deux figures du catholicisme libéral, proche aussi de Jean-François Le Gonidec. Le groupe se compose de Jules de Francheville, d'Antoine Mauduit, de Louis de Jacquilot du Boisrouvray et d'Auguste-Félix

---

<sup>16</sup> Pierre Jarry, *Un artisan du renouveau catholique au XIX<sup>e</sup> siècle : Emmanuel Bailly 1794-1861*, Thèse de théologie, Faculté d'Angers, 1971.

<sup>17</sup> P. Hersart de La Villemarqué, *op. cit.* p. 25

<sup>18</sup> Eugène Boré, 1810-1878.

<sup>19</sup> Félix du Marc'hallac'h, « Quelques réflexions sur le paupérisme », *Revue de l'Armorique*, 1844, p. 65-104.

<sup>20</sup> Gérard Cholvy, *Frédéric Ozanam : le christianisme a besoin de passeurs*, Perpignan, Artège, 2012.

<sup>21</sup> Fanch Postic, « Le voyage de La Villemarqué au Pays de Galles », *Ar Men*, n° 125, novembre 2001, p. 34-43.

du Marc'hallac'h. Le 11 octobre il a l'occasion d'être initié à une cérémonie druidique : lors du *gorsedd* le druide Cawrdaf se saisit de l'épée d'Arthur et procède à la consécration de nouveaux bardes. La Villemarqué devient *Bardd Nizon* et écrit à sa famille avec enthousiasme : « je suis barde maintenant, vraiment barde ! barde titré ! Et j'ai été reçu selon les anciens rites des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles<sup>22</sup>. » Le futur auteur du *Barzaz-Breiz* devient ainsi le premier Breton admis au sein du néo-druidisme gallois, une nouveauté en pleine période romantique où les antiquaires recherchent toutes les traces du passé<sup>23</sup>. Comment conjugue-t-il néo-druidisme et catholicisme ? Les deux notions ne sont, à l'époque, pas contradictoires. M<sup>gr</sup> du Marc'hallac'h lui-même, qui assiste aux cérémonies, ne s'en offusque nullement et garde du voyage un excellent souvenir<sup>24</sup>, reléguant à un séduisant folklore les cérémonies auxquelles il venait d'assister. Pour La Villemarqué ces deux croyances ne s'opposent pas mais se complètent en se succédant. Au manoir de Kéransquer la chapelle voisine le dolmen. Cette volonté de syncrétisme christiano-païen<sup>25</sup> se retrouve dans plusieurs de ses textes<sup>26</sup>.

Dès 1836 il publie dans *L'Écho de la Jeune France* ce qui sera sa ligne de conduite en la matière, un texte encore teinté du romantisme ambiant : « Là [en Bretagne], seulement la race celtique n'a pas dégénéré. Vous l'y retrouverez au grand air sur la colline, au milieu de ses dolmens et de ses croix, des tombeaux druidiques et des espérances chrétiennes<sup>27</sup>... »

Dans « Visite au tombeau de Merlin<sup>28</sup> », il pousse la liaison entre tradition insulaire et tradition continentale en envisageant dans un même mouvement les poèmes des bardes gallois du vi<sup>e</sup> siècle et un texte breton comme le *Mystère de sainte Nonne*<sup>29</sup>. Ainsi, il fusionne les littératures païennes et chrétiennes : des idées qu'il développe dans son introduction du *Barzaz-Breiz* de 1839. Dans son commentaire sur la légende de saint Ronan dans le *Barzaz-*

---

<sup>22</sup> Lettre de La Villemarqué à son père en date du 5 novembre 1838 (fonds La Villemarqué [LV02.029](#)).

<sup>23</sup> Philippe Le Stum, *Le néo-druidisme en Bretagne : origine, naissance et développement, 1890-1914*, Rennes, Ouest-France, 1998.

<sup>24</sup> [Semaine religieuse de Quimper et Léon, 4 septembre 1891](#). Le prélat décrit le voyage dans le *Journal des Débats* du 19-22 octobre 1838.

<sup>25</sup> Jean-Yves Guiomar, *Le Bretonisme, les historiens bretons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987, p. 191 (Archives historiques de Bretagne, 3).

<sup>26</sup> En 1860 le pasteur gallois de Quimper James Williams (1812-1893) publie un pamphlet, *La Basse-Bretagne et le pays de Galles : quelques paroles simples et véridiques adressées à M. Le vicomte Hersart de La Villemarqué*, Paris, Ch. Meyrueis, 124 p. Il attaque La Villemarqué qui, dans son introduction au *Barzaz-Breiz*, écrit que « les sectes protestantes qui déchirent et dépoétisent ce malheureux pays ont ôté à ces fêtes tout caractère religieux ». Le pasteur démontre le contraire, en attaquant sur l'aspect artificiel et extérieur des pardons bretons. Effet publicitaire, le pasteur profite de la notoriété de La Villemarqué pour présenter son travail autour de la mission méthodiste de Quimper.

<sup>27</sup> La Villemarqué, « Un débris du bardisme », *l'Écho de la Jeune France*, 15 mars 1836.

<sup>28</sup> [La Villemarqué, « Visite au tombeau de Merlin », \*Revue de Paris\*, mai 1837](#), p. 45.

<sup>29</sup> Texte publié en 1837 par Le Gonidec et l'abbé Sionnet.

*Breiz* il indique que le druidisme existait encore en Armorique au VI<sup>e</sup> siècle et avait laissé de telles traces que

ses cérémonies se sont mêlées à celle de la fête des saints personnages qui ont le plus contribué à l'abolir ; ainsi on fait tous les sept [six] ans processionnellement le tour des monuments druidiques qui se trouvent sur la montagne au flanc de laquelle s'élevait dans la forêt de Névet l'ermitage de saint Ronan ; ses reliques et son image y sont portées sur un brancard richement paré, comme l'était, sur un chariot attelé de deux génisses blanches, autour de la forêt sacrée, la statue de cette déesse des Bretons dont parle Tacite<sup>30</sup>.

En 1841 il écrit dans un article de la *Revue de Paris* : « Ainsi, quand le pilier sacré [des druides] eut été changé en croix, les fils chrétiens des Bretons idolâtres, oubliant le symbole antique et le nom primitif, n'y virent plus que le nouveau symbole désigné par le nom nouveau<sup>31</sup>. » Poursuivant ses réflexions, et à la suite de ce voyage, La Villemarqué fonde vers 1843 la Breuriez-Breiz<sup>32</sup>, une confrérie bardique bretonne destinée à promouvoir la langue. Sont membres autour de lui François-Marie Luzel, Amable-Emmanuel Troude, Gabriel Milin, Prosper Proux, Jean-Pierre-Marie Lescour, Olivier Souvestre, Jean-Marie Le Jean, Charles de Gaulle. Ce ne fut certes pas une société néo-druidique : le titre de barde est entendu dans le sens ordinaire de poète ou d'écrivain. Mais des indices relèvent la tentation du néo-druidisme dans l'intelligensia bretonne : le titre de barde, *Barz*, suivi du lieu ; le barde nommé à voix haute et distincte ; au nom de son appartenance au Gorsedd, comme barde titré. Ces cérémonies ne constituent qu'un aspect de la Breuziez-Breiz. L'organisation nouvelle est bien reçue dans le clergé. Le Morbihannais Jean-Marie Le Joubioux, prêtre du diocèse de Vannes et auteur breton professant à Saint-Anne d'Auray, s'en félicite : « ce projet, je pourrai aussi l'appeler mien, car j'ai caressé trop longtemps cette idée d'une sainte ligue contre l'invasion de l'incrédulité et de l'immoralité venant à la suite du français sur les ruines de notre breton<sup>33</sup>. »

### Une œuvre catholique et bretonne

En 1840 Joseph-Marie Graveran est nommé évêque de Quimper. Ce natif de Crozon, proche du peuple parle en breton à ses diocésains lors de ses nombreuses visites pastorales, un style direct qui tranche avec celui de son prédécesseur M<sup>gr</sup> de Poulpiquet. Soucieux d'appuyer

---

<sup>30</sup> *Barzas-Breiz*, 1839, vol. 2, Paris, Charpentier, p. 315.

<sup>31</sup> La Villemarqué, « Les poèmes gallois et les romans de la Table ronde », *Revue de Paris*, 1841, t. 34, p. 347.

<sup>32</sup> Philippe Le Stum, *op. cit.*

<sup>33</sup> Fonds La Villemarqué [LV03.004](#), lettre de Le Joubioux à La Villemarqué, 1<sup>er</sup> octobre 1943.

le développement des missions étrangères à une époque où le progrès de l'imprimerie rend le prix des journaux abordable, il souhaite soutenir l'essai lancé par La Villemarqué de traduction bretonne des *Annales de la propagation de la foi*. Ce titre, publié à Lyon depuis 1822 par l'œuvre éponyme reprend dans l'esprit et la forme les *Lettres édifiantes*, périodique paraissant à la fin de l'Ancien Régime et diffusé par les Jésuites. La revue diffuse des lettres de missionnaires du monde entier, permettant de donner des nouvelles aux familles mais aussi de générer de nouvelles vocations. La Bretagne est au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'Alsace, la première région pour le nombre de missionnaires, 12 000 prêtres et religieux<sup>34</sup> étant partis vers les colonies et les terres lointaines. Mais les *Annales de la Propagation de la foi* restent inaccessibles aux populations bretonnantes. Le 27 octobre 1843 il présente à Théodore un mandement qu'il va diffuser :

Nous verrions avec une grande satisfaction publier en langue bretonne des extraits étendus des *Annales de la Propagation de la Foi*. Nous avons pris connaissance d'une première livraison que M. Théodore Hersart de La Villemarqué se propose de livrer à l'impression, à titre d'essai ; les extraits des *Annales* seront précédées de notions claires et précises sur la position géographique, les mœurs, les usages des contrées évangélisées par les Missionnaires apostoliques. Ces notions doivent faciliter à nos bons cultivateurs, l'intelligence des événements qu'ils voient passer sous leurs yeux et en accroître le pieux intérêt. Ils y trouveront une lecture aussi utile qu'attrayante. Nous ne pouvons qu'approuver le plan et les travaux de M. de La Villemarqué et des personnes qui lui prêteront leur généreux concours<sup>35</sup>.

La Villemarqué se réjouit grandement de ce texte :

Béni soit la Providence ! Quel admirable mandement M<sup>gr</sup> vient de publier ! Quelle élévation d'idée et quelle magnificence d'expression ! La confrérie bretonne s'établit partout. Les recteurs de Pont-Aven et de Nizon me disaient hier qu'il leur arrive de toute part des souscripteurs. Les paysans d'ici, même les plus bornés, ne trouvent aucune difficulté et sont émerveillés de ce qu'ils lisent. Dieu soit loué<sup>36</sup> !

Son ami Alfred de Courcy le félicite de cette innovation, avec humour : « cette traduction des *Annales de la Propagation de la Foi* qui va répandre dans nos campagnes l'amour de la saine littérature avec la piété, c'est à toi, à toi seul, ô continuateur de S<sup>t</sup> Gildas, que la Bretagne devra ce double bienfait<sup>37</sup>. » M<sup>gr</sup> Graveran appuie et confirme l'essai d'une manière très officielle dans les textes administratifs accompagnant l'annuaire diocésain de 1845, destiné à son clergé :

---

<sup>34</sup> Joseph Michel, *Missionnaires bretons d'outre-mer, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 1997

<sup>35</sup> Fonds La Villemarqué [LV15.015](#) Lettre de M<sup>gr</sup> Graveran du 27 octobre 1843.

<sup>36</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#), Lettre de la Villemarqué au chanoine Alexandre, 18 novembre 1844.

<sup>37</sup> Lettre d'Alfred de Courcy à La Villemarqué, du 10 août 1844 (fonds La Villemarqué [LV14.014](#)), citée par Pierre de La Villemarqué, *op. cit.* p. 114.



Nous en avons encouragé la traduction et l'impression, en langue bretonne, des précieuses *Annales* qui apprennent à ses pieux souscripteurs les travaux des Missionnaires, les succès de la prédication évangélique dans les contrées infidèles, les progrès de notre Religion sainte dans toutes les parties de l'Univers... Recommandez donc, chers et vénérés Collaborateurs, propagez avec zèle cette œuvre inspirée d'en haut, évidemment bénie du ciel. Pour lui gagner des admirateurs et des soutiens, répandez ces *Annales* françaises et bretonnes<sup>38</sup>.

L'évêque et l'écrivain définissent ainsi, pour près d'un siècle, le thème du « bretonisme catholique », la langue jouant le rôle salvateur d'un cordon sanitaire face aux assauts de la modernité<sup>39</sup> selon l'historien Michel Lagrée.

Depuis le début de l'année 1843, le diocèse de Vannes avait devancé celui de Quimper en se dotant d'un journal semblable, *Lihereu Brédiah er Fé*, sous l'impulsion du P. Le Joubioux, titre qui rencontra moins de succès que dans le Finistère<sup>40</sup>. Pour traduire ses *Annales* qui prennent le nom de *Lizeri breuriez ar Feiz* (unique périodique paraissant alors en breton avec celui du diocèse de Vannes), La Villemarqué choisit d'utiliser le breton de Le Gonidec, langue réputée plus littéraire et plus proche des sources. Les principes de traduction sont précisés par une note de l'évêché. Il est aidé dans sa tâche par l'abbé Guillaume Henry, aumônier de l'hospice de Quimperlé, compositeur de cantiques et premier relecteur du *Barzaz-Breiz*, véritable « conseiller technique » et premier prêtre du diocèse à utiliser la nouvelle orthographe de Le Gonidec.<sup>41</sup> À l'évêché il est aidé par le chanoine Alexandre, secrétaire de l'évêque et partisan de la réforme orthographique : celui-ci propose à La Villemarqué un cantique de son cru pour la revue, lui précisant qu'« il tient à ce qu'il soit bien corrigé par vous... pour aider à inculquer le goût du bon breton à nos confrères<sup>42</sup>. » L'abbé Henry va jusqu'à donner des consignes à M. Evrard, jeune secrétaire à l'évêché et successeur de M. Alexandre en 1847, sur la façon de compiler les articles et de diffuser les exemplaires, sur la façon d'écrire la langue, principes soufflés directement de La Villemarqué : une attitude risquée d'un prêtre envers la hiérarchie diocésaine :

Monsieur le secrétaire de l'évêché... est prié instamment d'apprendre l'orthographe bretonne d'après Le Gonidec, à quelques exceptions près, afin d'être bientôt d'une grande utilité à l'œuvre. Il doit parler fort contre les gallicans bas-bretons, et contre ces imprimés sans rimes ni bon sens qui surgissent encore de temps à autres, fussent-ils édités par nos R. Pères et Melle

---

<sup>38</sup> [Bref du diocèse de Quimper pour l'année MDCCCXLV, Quimper, E. Blot fils, 1845.](#)

<sup>39</sup> Michel Lagrée, *Religion et culture en Bretagne, 1850-1950*, Paris Fayard, 1992, p. 235.

<sup>40</sup> Michel Lagrée, « Les versements des diocèses français à l'œuvre de la Propagation de la foi », *L'hostie et le denier*, Genève, Labor et Fides, 1991, p. 285.

<sup>41</sup> Francis Gourvil, *Théodore-Claude-Henri Hersart de la Villemarqué et le Barzaz-Breiz*, Rennes, Oberthur, 1960, p. 99.

<sup>42</sup> Fonds La Villemarqué [LV15.008](#), Lettre du P. Alexandre à La Villemarqué, 21 novembre 1844.

de La Villemarqué. Le Père Saint-Thalouarn vient de me communiquer les vies de Michel Noblet, et du père Monoir, dans un mélange de q et de k fort dégoutant<sup>43</sup>.

Les débuts de la revue sont prometteurs, de la publicité est faite auprès des diocèses voisins. Six prêtres de Saint-Brieuc demandent à la recevoir en 1847<sup>44</sup> ; le P. Le Joubioux souhaite faire un échange de revue avec des titres vannetais<sup>45</sup>. Mais la langue de La Villemarqué, choisie par La Villemarqué et appliquée par l'abbé Henry font débat au sein du clergé de Quimper. « Il faut, précise La Villemarqué, quand nous avons les mots propres en breton, nous y tenir pour ne pas retomber dans le jargon mixte des Lédan et Cie<sup>46</sup>. » Dans un premier temps les réactions sont positives, voire salvatrices. En octobre 1844 l'abbé Jacques Perrot<sup>47</sup> écrit à l'évêché :

Je vois avec le plus grand plaisir que tout le monde s'occupe maintenant d'études relatives au breton, il faut convenir que M. de La Villemarqué n'avait pas tout à fait tort de nous accuser de négligence en ce point ; pour moi je conviens que depuis deux ans j'ai beaucoup plus appris qu'en tout le reste de ma vie ; et cela, non pas en apprenant de nouveaux mots, mais en fouillant dans ma mémoire, en soignant davantage mon style<sup>48</sup>.

L'évêque soutient La Villemarqué, mais progressivement, de plus en plus de prêtres protestent contre une langue qu'ils jugent trop difficile ou incompréhensible. En premier lieu des prêtres anonymes s'adressent à des amis de l'intéressé. Aurélien de Courson reçoit dès 1844 un message anonyme indiquant :

On dit les Sept merveilles du monde, et ce Monsieur veut y ajouter une huitième qui est de ressusciter une langue, et notez qu'il ne la sais [sic] qu'à coups de dictionnaire et de grammaire. Il fait des vers bretons à coups de massues [...] Il devrait aussi ménager les prêtres de campagne un peu plus qu'il ne le fait. Il tire sur eux à boulets rouges. [...] Voilà 35 ans que je prêche le breton et je crois avoir été très bien compris sans avoir eu des leçons de M<sup>r</sup> de la Villemarqué. Pour l'amour de dieu qu'il nous laisse tranquille car nous ne prêcherons jamais son baragouin<sup>49</sup>.

---

<sup>43</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#), Lettre de l'abbé Henry à M. Evrard, 19 juin 1847.

<sup>44</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#), lettre de l'abbé Henry à Evrard, 19 juin 1847 : « Le curé de Plouha ; recteur d'Yvias ; Cambez par Tréguier ; recteur de Coatreven par Tréguier, recteur de Penvenan par Tréguier. M. Durand, vicaire de Tréguier demande aussi des numéros sans en marquer le nombre. C'est un bon *Breizad*. Adressez-lui les numéros pour les paroisses qui l'avoisinent, il le distribuera volontiers. »

<sup>45</sup> Idem, lettre de La Villemarqué à Alexandre, 1845 : « des exemplaires par la poste à MM. Le Diot recteur de l'île aux Moines (le traducteur des *Lihereu Brediah er Fé*), Guillaume recteur de Kergrist, Gouguet recteur de Saint-Gerant, Le Joubioux chanoine à Vannes, Mary vicaire à Saint Patern, Dreano vicaire à Saint-Pierre, Collet vicaire à Kervignac. »

<sup>46</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#), Lettre de La Villemarqué au chanoine Alexandre, 26 novembre 1846.

<sup>47</sup> Jacques Perrot (1804-1877), auteur breton, recteur de Taulé en 1855.

<sup>48</sup> Idem, [lettre de Perrot à Alexandre, 29 octobre 1844](#).

<sup>49</sup> La lettre « anonyme », « Melgven 9bre 1844 », adressée à Aurélien de Courson, est de l'abbé Talgorn (fonds La Villemarqué [LV03.002](#)). Elle est citée par Pierre de La Villemarqué, *op. cit.*, p. 119.

Il est vrai que le vieux clergé, dans les prisons ou l'exil de la Révolution, s'est consolé avec la méditation des *Heuriou Briz* ou des premiers *Buez ar Zent*<sup>50</sup> : éternelle querelle des anciens et des modernes. La Villemarqué prévoyait ces réactions alors qu'il écrivait dans l'article « L'Avenir de la langue bretonne<sup>51</sup> » que sont ennemis de la langue « la plupart des ecclésiastiques de Bretagne<sup>52</sup> », idée déjà émise dans la préface des *Kanaouennou Santel* de l'abbé Henry (1842), polémique reprise par le journal *Le Quimpérois*<sup>53</sup>. Contre l'appauvrissement supposé de la langue et pour mieux sensibiliser le clergé, il n'hésite pas à faire appel à des illustres auteurs prêtres et réformateurs en leurs temps : le Père Julien Maunoir, dom Pelletier.

La querelle se cristallise autour d'un événement et d'un personnage, l'abbé Jean Le Talgorn ; elle va retomber sur l'homme qui occupe le terrain, l'abbé Henry.<sup>54</sup> Jean Le Talgorn est recteur de Melgven, supérieur des missions de Cornouaille et s'intéresse donc au premier chef aux *Lizeri*. Il a 60 ans au moment de la publication des *Annales*, de tempérament maladif et mélancolique<sup>55</sup>, et a l'âge des prêtres qui ont connu les suites de la Révolution. En 1829, demandant l'imprimatur à l'évêché pour son *Tenzor ar gristenien*, il indique : « Je ne veux pas être un novateur. Je trouve qu'il n'en existe et qu'il n'en a existé que trop<sup>56</sup>... » Lors d'une retraite qu'il préside à Quimperlé, l'abbé Henry distribue une brochure réalisée par La Villemarqué (avec l'accord de l'évêque) afin de remercier les souscripteurs. C'en est trop pour l'abbé Talgorn<sup>57</sup> qui condamne, outre la langue bretonne utilisée, l'aspect de la brochure où figurent pêle-mêle crosse d'évêque et biniou de sonneurs, alors même que la musique et la danse sont condamnés par l'Église, tout spécialement lors des missions paroissiales : ces instruments figurent explicitement sur les *taolennou*<sup>58</sup> exprimant le péché. Il critique

---

<sup>50</sup> Léon Le Berre, « L'éminence grise de La Villemarqué : l'abbé Guillaume Henry », *Le foyer breton-An Oaled*, 4<sup>e</sup> trim. 1935, n°54, p. 376-380.

<sup>51</sup> Dans la *Revue de l'Armorique*, 15 septembre 1842, p.118-132.

<sup>52</sup> Préface des *Kanaouennou Santel* (1842), p. xij et *Revue de l'Armorique*, 15 septembre 1842, p. 124.

<sup>53</sup> *Le Quimpérois*, 29 octobre 1842. Les propos de La Villemarqué provoquent de vives réactions. On parle même de procès pour la revue et son responsable, Aurélien de Courson, qui doit, semble-t-il, écrire au ministre pour s'excuser. L'abbé Henry, qui n'a peut-être pas eu connaissance d'un texte dont l'éditeur Prud'homme adresse directement à La Villemarqué les épreuves pour correction, s'en montre lui-même fort agacé et l'« Essai » de La Villemarqué ne figure d'ailleurs plus dans un second tirage des *Kanaouennou Santel* où l'auteur se charge lui-même de la préface.

<sup>54</sup> Jean-Louis Le Floch'h : « Controverses sur la langue bretonne dans le clergé finistérien au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1985, p. 165-177.

<sup>55</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [2D229](#). Lettre de l'abbé Talgorn à M<sup>gr</sup> de Poulpiquet, 30 octobre 1829.

<sup>56</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [1N1](#), lettre de l'abbé Talgorn à l'abbé Michel, secrétaire de Monseigneur, 21 janvier 1829.

<sup>57</sup> C'est le plus souvent l'appellation « abbé Talgorn » et non « abbé Le Talgorn » qui est utilisée.

<sup>58</sup> Tableaux de mission.

également le fond, tout spécialement le cantique « Meuleudi Itron Varia Breiz », des couplets qu'il juge burlesque :

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| <i>Livirit d'ezhan : Va mab keaz</i>   | Dites lui : mon cher fils      |
| <i>Dre va diou-vron ha dre va leaz</i> | Par mes seins et par mon lait  |
| <i>Dre ar c'hov en deuz ho touget</i>  | Par le ventre qui vous a porté |
| <i>Digorit d'ezho, me ho ped</i>       | Ouvrez-leur, je vous en prie.  |

Talgorn récupère alors d'autorité toutes les brochures. La Villemarqué s'en émeut auprès de l'évêque :

Vous savez, cette livraison du *Barzaz pe ganaouenou Breiz* illustré que j'ai eu l'honneur de vous offrir et que vous m'avez permis d'offrir en pieuse prime d'encouragement aux plus zélés des membres du *Breuriez ar Feiz*, hé bien, le dernier jour de la retraite de Quimperlé, M. Talgorn est monté en chaire pour en interdire la lecture aux retraitants auxquels j'en avait fait distribuer. Il a même ordonné que tous les exemplaires lui fussent remis... De grâce, faites que M. Talgorn répare le tort qu'il m'a fait en rendant à chacun des retraitants les exemplaires qu'il leur a pris. Ces pauvres gens vont s'imaginer que j'ai publié un mauvais livre et que j'ai voulu les corrompre. Je vous en supplie, au nom de la justice, au nom de ma mère, en mon nom, faites que je ne reste pas sous le coup d'une semblable imputation... Ma mère m'a fait appeler ce matin pour m'engager à vous écrire. Veuillez voir dans cette lettre l'expression de son amère douleur à la vue de son fils publiquement attaqué par un prêtre qu'elle honore et respecte profondément, et dont la conduite est inexplicable<sup>59</sup>.

L'affaire aurait pu en rester là sans la bourde de l'abbé Henry. Lors d'un repas de presbytère, il compose une chanson mettant en scène Jean Talgorn, Paul Stanguennec recteur de Moëlan, et Jacques Penguilly, recteur de Mellac, tous deux assurant la retraite de Quimperlé.

|  |   |
|--|---|
| <i>Chilouet holl, ha chilaouet ;</i>     | Écoutez tous et écoutez ;                 |
| <i>Tri persoun ho deuz difennet</i>      | Trois recteurs ont défendu                |
| <i>Ouz Doue ann Tad, krouer ar bed,</i>  | À Dieu le Père, créateur du monde,        |
| <i>Na rei mui divronn d'ar merc'hed.</i> | De donner désormais des seins aux femmes. |

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <i>Va zud vad, eme Doue d'ezho,</i>      | Mes bonnes gens, leur dit Dieu,       |
| <i>Mar d'ounn manket, me zivanko ;</i>   | Si j'ai mal fait, je réparerai ;      |
| <i>Met, gand aoun rag eunn eil fazi,</i> | Mais, craignant une seconde erreur,   |
| <i>Roït d'in, me ho ped, hoc'h ali.</i>  | Donnez-moi, je vous prie, votre avis. |

|   |   |
|---|---|
| <i>Me gar, eme bersoun Melgven,</i>       | J'aime bien, dit le recteur de Melgven, |
| <i>Ho c'haout evel eur fagoden ;</i>      | Les trouver comme des fagots ;          |
| <i>Ha me, eme bersoun Mellek,</i>         | Et moi, dit le recteur de Mellac,       |
| <i>M'ho c'har eunn tammik skiriennek.</i> | Je les aime un peu anguleuses.          |

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| <i>Ma Doue, eme bersoun Molen,</i>      | Mon Dieu, dit le recteur de Moëlan,  |
| <i>Da hirra tout, grit-ho planken ;</i> | Pour finir, faites-en des planches ; |

---

<sup>59</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#), Lettre de La Villemarqué à M<sup>gr</sup> Graveran, 3 novembre 1845.

*Ha c'hoaz n'ho c'hasit ket re blad...  
Evel m'emaint me ho c'hav mad.*

Et encore ne les rendez pas trop plates...  
Comme elles sont, je les trouve bien<sup>60</sup>.

*Ma ! eme Doue neuze d'ezho,  
It da zevel gevr dre ar vro,  
Da vaga va bugaligou,  
Ha me rai seac'h-korn ar mammou.*

Ma! leur dit Dieu alors,  
Allez élever des chèvres de par le pays,  
Pour nourrir mes petits-enfants,  
Et je rendrai les mères totalement sèches.

L'affaire parvient aux évêques de l'évêque : sa réaction n'est pas connue, mais l'abbé Henry s'est certainement fait sermonner pour sa chanson satirique, qui a contribué à agacer encore plus les prêtres contre La Villemarqué. Mais M<sup>gr</sup> Graveran maintient un soutien constant à l'écriture choisie par La Villemarqué. Il décède en 1855. Son successeur, M<sup>gr</sup> Sergent n'est pas bretonnant et ignore les usages locaux. Lors d'un premier passage à Quimperlé il bénit même Matilin an Dall et sa bombarde, l'artiste célèbre qui jouera devant l'Empereur en 1858. Cela provoque la stupéfaction du clergé et une relance des revendications portant sur les valeurs traditionnelles, dont le breton usuel. Devant le problème M<sup>gr</sup> Sergent crée alors une commission pour réformer la langue des *Lizeri*. Devant le peu d'avancement des travaux, une pétition signée par quelques prêtres arrive à l'évêché, pour « que les Annales soient traduites de manière plus compréhensible, afin que nos paysans puisse les lire sans difficulté<sup>61</sup>. » Finalement en 1858 M<sup>gr</sup> Sergent donne des instructions pour utiliser « une traduction bretonne dégagée de tout mot inusité et écrite selon l'orthographe de *Buhez ar Zent* de l'abbé Marigo ou de *Leor ar Briz* ». La langue promue par La Villemarqué, appliquée par l'abbé Henry fut donc utilisée une quinzaine d'année dans une revue diocésaine, les idées mises en œuvre se trouvaient alors trop en avance sur la période ; sans doute aussi le catholicisme parisien et libéral promu par La Villemarqué n'était-il pas apprécié de l'ensemble du clergé. Il tentera, en 1863, par l'entremise de M<sup>gr</sup> du Marc'hallac'h de faire obtenir la barrette de chanoine pour l'abbé Henry<sup>62</sup>, en vain.

Les autres publications de La Villemarqué l'impliquent moins dans ses rapports avec l'église diocésaine. Parmi ses critiques sur le *Barzaz-Breiz*, Luzel lui reproche d'avoir pêché

---

<sup>60</sup> Dans un cahier manuscrit où il a consigné différentes chansons en breton, conservé dans le fonds d'archives La Villemarqué, l'abbé Henry indique en note que « M<sup>r</sup> Talgorn était toujours mal accoutré », « M<sup>r</sup> Penguilly était sec et maigre » et que « M<sup>r</sup> Stanguennec était fort galant », ce qui explique ce couplet et le précédent d'une chanson qui se chantait sur l'air de « Lokrist an izelvet ».

<sup>61</sup> Archives de l'évêché de Quimper et Léon, [13N3](#) : « Les soussignés, curés recteurs et vicaires réunis pour la mission de Cléder, supplient votre Grandeur de donner des ordres pour que les lettres des Annales soient enfin traduites d'une manière plus compréhensible, afin que nos bons paysans puissent les lire sans difficulté. »

<sup>62</sup> Fonds La Villemarqué [LV14.228](#), lettre de Mgr du Marc'hallac'h à La Villemarqué, 17 novembre 1863.

par omission, en ne reprenant pas des chansons mettant l'Église en difficulté : « Le clergé des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est, généralement, assez maltraité dans nos poésies populaires... M. de La Villemarqué a omis, systématiquement, toute cette catégorie de poésie, nombreuses et fort répandues<sup>63</sup>. »

Il est parfois pressenti également pour rédiger des recensions sur de nouveaux ouvrages religieux qui paraissent. Ses correspondances nombreuses avec les prêtres portent généralement sur des questions de linguistique. Ainsi, Le Joubioux lui demande de rédiger une recension pour le *Livr el labourer* de Guillôme, publié en 1849, à faire paraître si possible dans *La Bretagne* de Cadoudal ou *L'Univers* de Veillot : « vous penserez comme moi que c'est un livre qui pourra servir de point de départ pour le dialecte de Vannes<sup>64</sup>. »

La publication du *Grand mystère de Jésus*<sup>65</sup> en 1865 doit être considérée comme un travail d'édition de texte, non comme une œuvre pieuse, La Villemarqué estimant le texte édité une première fois en 1530 comme l'aboutissement de la littérature dramatique bretonne. Il conclut cependant sa préface par ces mots, ne faisant pas mystère de sa foi chrétienne : « Heureux si le nom qui rayonne au front de mon livre le protège ! »

Ainsi, durant la période 1840-1860, auréolé du succès du *Barzaz-Breiz*, les correspondances avec le clergé évoquent principalement des questions d'ordre linguistiques ou les problèmes d'éditions. Dans la dernière phase de sa vie, après le décès de son épouse et alors qu'éclate la querelle du *Barzaz-Breiz*, il va développer un lien plus intime et plus réconfortant avec le christianisme.

### **Un chrétien convaincu et engagé**

Si les relations sont parfois houleuses avec le clergé diocésain, la vie personnelle et les engagements de La Villemarqué sont ceux d'un pratiquant sincère, engagé dans la voie du catholicisme social d'Ozanam.

---

<sup>63</sup> F.-M. Luzel, *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*, Saint-Brieuc, Guyon, 1872.

<sup>64</sup> Fonds La Villemarqué [LV03.007](#) Lettre de Le Joubioux à La Villemarqué, 4 juin 1849.

<sup>65</sup> [Vicomte Hersart de La Villemarqué, \*Le Grand mystère de Jésus, passion et résurrection, drame breton du Moyen Age\*, Paris, Didier, 1865.](#)

Il épouse en 1846 Clémence Tarbé des Sablons. Sa belle-mère reçoit une carte de félicitation de Jean-Marie de La Mennais, le fondateur des frères de l'Instruction chrétienne, indiquant une certaine proximité entre les familles et les grandes figures du clergé breton : «Vous avez bien eu raison de penser que je serois fort heureux d'apprendre le mariage de M<sup>elle</sup> votre fille et de M. de La Villemarqué. Cette union est parfaite sous tous les rapports, et je vous remercie beaucoup de me l'avoir annoncée<sup>66</sup>. »

La Villemarqué s'implique peu dans la vie paroissiale : il est membre du conseil de fabrique de Quimperlé mais semble peu se manifester. Par fidélité envers Ozanam, il fonde en 1854 une Conférence Saint-Vincent de Paul à Quimperlé, il en sera le président jusqu'à sa mort : « quelquefois, indique son fils Pierre qui fut son biographe, il payait le loyer de ses pauvres, et quand la mort venait, il suivait le convoi jusqu'au cimetière. Quelques jours après, il retournait pour s'assurer qu'une croix recouvrait les restes de ceux qu'il avait nourris de leur vivant<sup>67</sup>. » Sa fréquentation des offices paroissiaux ne peut-être quantifiée, mais son biographe précise qu'il y passait chaque matin. Lors de l'écroulement de Sainte-Croix il participe à la reconstruction de l'édifice, comme membre du comité des Monuments historiques.

Dans le cadre familial, un chapelain est nommé pour le service de la chapelle du manoir de Keransker. Depuis 1844 c'est l'abbé Jean-Pierre Guéguen, aumônier de la retraite de Quimperlé qui assure le service de chapelain auprès de M<sup>me</sup> de La Villemarqué, rendant aussi des services à Théodore pour la diffusion de ses *Lizeri*.

La Villemarqué est présent à diverses cérémonies religieuses importantes dans le diocèse, et publie régulièrement des textes de circonstances. Ainsi, en 1859 il rédige, lors du couronnement de Notre-Dame de Rumengol une prière remarquée ; il signe Membre de l'Institut de France, donnant une certaine solennité à ce texte :

À Notre-Dame de Rumengol<sup>68</sup>,

Ô Notre-Dame de Rumengol, qui êtes aussi, on l'a dit en vérité, Notre-Dame de Pise et de Milan, de Burgos et de Cologne, Notre-Dame de Paris, d'Amiens et de Chartres, Notre-Dame de Guingamp, Notre-Dame des Fleurs en Vannes, de la Clarté en Cornouaille, du Folgoët au pays du Léon, patronne de toutes les contrées et de tous les vrais catholiques, permettez à un Breton qui peut dire, avec un de vos serviteurs d'autrefois, qu'il n'a jamais fait partie d'aucune suite que la vôtre, ô Reine du Ciel, de déposer ici à vos pieds l'hommage de sa

---

<sup>66</sup> Jean-Marie Robert de La Mennais, *Correspondance générale*, tome V, Rennes, PUR, 2001, p. 515.

<sup>67</sup> Pierre de la Villemarqué, *op. cit.*, p. 93.

<sup>68</sup> [Nicolas Billant, \*Rumengol, son sanctuaire et son pèlerinage\*, Brest, Presse libérale, 1924, 110 p.](#)

reconnaissance pour les faveurs qu'il a obtenues de Notre-Seigneur Jésus-Christ par votre intercession.

Ce samedi 17 septembre 1859

Théodore-Claude-Henri Hersart, Vicomte de La Villemarqué

Membre de l'Institut de France

Différents événements montrent son intérêt pour les questions religieuses à la fin de sa vie. Il écrit un compte-rendu dans le *Publicateur du Finistère* de l'installation et la bénédiction de la salle d'asile de Quimperlé en 1864 ; l'année suivante un discours prononcé à la Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier de Quimperlé. En octobre 1875, dans le cadre d'un pèlerinage organisé par le diocèse de Nantes, il entreprend un voyage de trente jours à Rome. Après l'Audience générale, et grâce à l'entremise d'un camérier de sa connaissance, Jeannot Dupré, il accompagne et discute avec le pape Pie IX lors d'une audience et de sa promenade<sup>69</sup>. En 1884 M<sup>gr</sup> Bouché, évêque de Saint-Brieuc s'empresse de répondre positivement à son invitation de célébrer la messe d'ouverture de l'Association bretonne<sup>70</sup>. En 1886 il assiste au premier rang à la translation des reliques de Saint-Corentin à la cathédrale de Quimper, son ami M<sup>gr</sup> du Marc'hallac'h étant chargé de les identifier : « À la tête de ces fermes chrétiens, précise la *Semaine religieuse*, apparaît celui qui a tant travaillé à la gloire des Saints de race celtique et dont la présence était nécessaire pour que cette solennité fut complète<sup>71</sup>. » En 1888 pour l'Association bretonne il publie un texte où il indique son admiration pour dom Michel Le Nobletz. Par effet de miroir on peut lire dans le destin de Le Nobletz celui de La Villemarqué : « Aussi indifférent au titre de poète breton qu'à celui de poète grec ou latin, le saint missionnaire ne songeait nullement à la postérité, et les recherches auxquelles se livrent aujourd'hui la critique auraient bien lieu de l'étonner s'il vivait encore<sup>72</sup>. » En 1891 il rédige la nécrologie de son compagnon de voyage au Pays de Galles, M<sup>gr</sup> du Marc'hallac'h, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Notabilité locale, il est

---

<sup>69</sup> Il est accompagné de l'abbé Morel, vicaire général de Nantes, l'abbé Plormel, curé de Guérande, M. Houdet et Henri Le Maignan de la Verrie (président du comité catholique organisant le pèlerinage). *Semaine religieuse de Nantes*, 23 octobre 1875, p. 684. Et Gabrielle d'Ethampes, *Rome et Italie : Souvenirs de voyages*, Paris, Bourguet-Calas, 1876, p. 247.

<sup>70</sup> Fonds La Villemarqué [LV11.073](#). Lettre de M<sup>gr</sup> Eugène Boucher à La Villemarqué, 15 juin 1884.

<sup>71</sup> [Semaine religieuse de Quimper et Léon, 18 décembre 1886, p. 199.](#)

<sup>72</sup> Th. de La Villemarqué, « Les anciens poètes du Léon », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. 8, 1889, p. 181-200.



aussi, l'année suivante, parrain d'une des nouvelles cloches installées à l'église Sainte-Croix<sup>73</sup>.

Dans les années 1860 M<sup>me</sup> de La Villemarqué tombe malade et ne sort plus guère, elle décède en mars 1870. Les archives conservées témoignent d'une recherche de refuge dans la foi. Plus de soixante méditations sont conservées, évoquant sa propre vie ou des questions plus spirituelles.

Le dossier d'archives contient ainsi une première série de sept méditations datant de 1846, l'année de son mariage. Occasion pour lui de faire preuve d'introspection et de livrer quelques traits de son tempérament. Il écrit, dans un document intitulé « première méditation », ce qui pourrait passer pour une règle de vie :

je suis d'un caractère léger, d'une humeur mobile, aussi prompt à embrasser une idée qu'à la rejeter... j'ai l'imagination la plus capricieuse et la plus dévergondée du monde... Pour combattre avec succès mon caractère léger et mon humeur mobile, et par cela même éviter les écueils ou ils m'ont fait [tomber ?] je dois m'éloigner de tout ce qui pourrait exciter en moi un trop vif enthousiasme : veiller sur mon esprit et sur mon cœur, me jamais aller à l'impression du moment, réfléchir, travailler sérieusement à des ouvrages graves et faire tout son possible pour obtenir un emploi qui [m'astreint ?] à une occupation forcée et sédentaire... Une vie réglée, et dont une partie sera fortement consacrée à la prière et à la méditation<sup>74</sup>.

Les documents de l'année 1871 sont cernés de la bande noire du deuil. Il y évoque des souvenirs personnels, comme le décès de sa sœur religieuse en 1841<sup>75</sup>, ou encore ses années de jeunesse et de formation :

je ne dois pas oublier [les bienfaits] d'une éducation chrétienne. Si j'étais né de parents peu soucieux d'une pareille éducation, j'aurais pu être mis par eux dans des collèges où j'aurais pu perdre la foi. Je l'ai conservée dans les petits séminaires où j'ai été élevé. Sainte-Anne et Nantes l'ont nourrie et fortifiée<sup>76</sup>.

Les méditations de La Villemarqué, adressées à Dieu, prennent la forme d'un journal intime où il évoque le passé ou réfléchit sur des points de doctrine. Il ne tente pas, comme font Félicité de La Mennais ou Ernest Renan (bien qu'étant en relation avec eux) d'entrer dans des discussions théologiques : en fidèle croyant il applique les préceptes reçus tout au long de sa vie.

---

<sup>73</sup> [Semaine religieuse de Quimper et Léon, 19 août 1892, p. 557.](#)

<sup>74</sup> Fonds La Villemarqué [LV22.046](#). Première méditation, 9 septembre 1846.

<sup>75</sup> Fonds La Villemarqué [LV22.056](#).

<sup>76</sup> Fonds La Villemarqué [LV22.057](#), 8 juillet 1871.

Il décède le 8 décembre 1895, « après avoir adressé un long et profond regard à l'image du Sacré-Cœur de Jésus », note E. Fournier, président du Conseil diocésain des Conférences Saint-Vincent de Paul, en prononçant distinctement ces mots « Regardons le bien ». Les derniers livres de prière qu'il avait sans cesse entre les mains ont été l'office de la Sainte-Vierge et les maximes de saint Vincent de Paul<sup>77</sup> » Les réactions sont nombreuses dans la presse, tous soulignent le chrétien et l'homme d'œuvres. La *Semaine religieuse* développe sur trois pages une nécrologie, reprenant les propos du chanoine Péron, curé de Quimperlé : « Je ne sais, du reste, quels horizons Dieu lui avait ouverts depuis quelque vingt ans. Mais tout en conservant l'amoureuse passion des études qui avaient occupé toute sa vie, il rapportait tout à l'ordre surnaturel<sup>78</sup>. » La Borderie écrit de son côté : « Le souvenir de ce ferme chrétien, de ce fidèle breton – l'un des meilleurs exemplaires d'homme qui fut sous le tournant des cieux – vivra toujours embaumé dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé<sup>79</sup>. »

Le rapport de La Villemarqué avec la religion demeure ainsi tout au long de sa vie une affaire intime avec parfois des frottements rudes avec l'institution. Il demeure un chrétien convaincu. Ainsi, dans une correspondance adressée à Gaidoz, Luzel rapporte ceci :

Ayant demandé à La Villemarqué s'il n'écrirait pas ses mémoires il me répondit : « moi, écrire mes mémoires ! allons donc ! ... de la vanité, du vent !... Voilà ce que c'est ordinairement que les mémoires et ceux qui l'écrivent ! Je ne suis occupé qu'à me préparer à faire une bonne mort<sup>80</sup>. »

---

<sup>77</sup> Centre National des Archives de l'Église de France, 33LA, fonds Conférences Saint-Vincent de Paul.

<sup>78</sup> [Semaine religieuse de Quimper et Léon, 20 décembre 1895, p. 829-831.](#)

<sup>79</sup> [Arthur de La Borderie, « Mort de M. de La Villemarqué », Revue de Bretagne de Vendée & d'Anjou, t. XIV, 6<sup>e</sup> livraison, décembre 1895, p. 405-410.](#)

<sup>80</sup> Archives départementales du Finistère, 97J1600 Fonds Chassé, extrait d'une lettre de Luzel à Gaidoz, 30 août 1892.